DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023 À 16 H 00

Rapport N° 8

CONVENTION DE RÉALISATION PIA "DÉMONSTRATEUR VILLES DURABLES" POUR LE PROJET BAMBA

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 juin 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :
Olivier BIANCHI, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :
Christine DULAC ROUGERIE pouvoir à Isabelle LAVEST, Nicaise JOSEPH pouvoir à Marion CANALES, Jérôme GODARD pouvoir à Didier MULLER, Julien BONY pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT pouvoir à Lucas PEYRE, Estelle BRUANT pouvoir à Odile VIGNAL, Cécile LAPORTE pouvoir à Christiane JALICON, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Vincent SOULIGNAC pouvoir à Nicolas BONNET, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

Arrivées de Mme BISMIR et de M. PEYRE (fin du pouvoir à Mme EL HAFIDHI) pendant le diaporama de la question 3. Arrivée de Mme AUDET pendant le débat de la question 3 (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL).
M. le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question 5). Mme CANALES préside la séance pour la présentation commune aux questions 5 à 7 et le vote de la question 5. Départs de Mme MAXIMI (pouvoir à M. LANDIVAR) et de Mme LAPORTE (pouvoir à Mme JALICON) pendant le débat commun aux questions 5 à 7. M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question 5.
Départ de Mme BRIAT (pouvoir à M. PEYRE) après le vote de la question 7. Arrivée de Mme PINET-TALLON (fin du pouvoir à Mme BASTIEN) avant le vote de la question 8. Départ de Mme BARRAUD (pouvoir à M. WEIBEL), avant le vote de la question 13. Départ de Mme BASTIEN (pouvoir à Mme PINET-TALLON) avant le vote de la question 17.

Rapport N° 8

CONVENTION DE RÉALISATION PIA "DÉMONSTRATEUR VILLES DURABLES" POUR LE PROJET BAMBA

Rapporteur : Grégory BERNARD

Rappel du contexte

Le projet Bamba a été imaginé pour cristalliser le changement dans les quartiers nord de la ville de Clermont-Ferrand. C'est un positionnement innovant pour la Ville qui devient aménageur et vend directement des lots à bâtir aux futurs habitants. Les économies générées par cette filière courte sont réinjectées dans un accompagnement individualisé de chaque futur habitant. L'objectif est de construire avec les futurs habitants un quartier démontrant qu'il est possible de conjuguer qualité de l'habitat et densité.
Le caractère innovant de ce projet a permis à la Ville de Clermont-Ferrand d'être retenue pour ce projet parmi les 9 lauréats du premier appel à manifestation d'intérêt (AMI) baptisé « Démonstrateurs de la ville durable » lancé par l'État en mai 2021 dans le cadre du 4ème Programme d'investissements d'avenir (PIA4) consacrés aux «solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants ».

Objet de la délibération

Objectifs et mise en œuvre du programme « Démonstrateurs de la ville durable »

Ce programme a pour objectif de transformer la fabrique de la ville en stimulant l'innovation sous toutes ses formes : technologiques, organisationnelles, mobilisations de filières nouvelles ou formation des acteurs. Pour l'État, l'objectif est de soutenir un réseau de démonstrateurs illustrant la diversité des transitions urbaines. L'opérateur de ce programme est la Banque des Territoires et l'ANRU pour les quartiers prioritaires de la Ville, ce qui est le cas pour le projet Bamba.

La mise en œuvre opérationnelle de ce programme se déroule en deux étapes :

- Une phase d'incubation, qui a démarré en juillet 2022, a permis d'établir la feuille de route du démonstrateur afin de traduire la stratégie d'innovation et d'excellence environnementale et sociale en actions opérationnelles qui seront mises en œuvre lors de la phase de réalisation.
Avec cette étape, la ville a pu bénéficier d'une subvention de 500 000 € représentant 50 % des dépenses engagées par le porteur de projet (délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2022, Convention d'incubation PIA « Démonstrateur Villes Durables »).

- Une phase de réalisation, qui intervient après un Comité d'Engagement faisant le bilan de la phase d'incubation et décidant du déploiement de l'action.
Le comité d'engagement du 14 mars 2023 a entériné le programme d'investissement proposé, qui se traduit dans la convention de réalisation par un financement de l'ANRU et la Banque des territoires, d'un montant de 3 380 970 €, représentant 49,6 % du coût des actions présentées.
C'est pour la mise en œuvre de cette phase qu'une Convention de financement entre la Ville, la Caisse des Dépôts et l'ANRU a été mise au point.

La convention de réalisation pour le projet Bamba

Notre engagement dans ce programme nous permet de déployer le projet Bamba de manière plus qualitative, mais aussi de compléter notre projet par des actions complémentaires visant à mesurer la réplicabilité de ce processus d'aménagement, tout en restant dans l'équilibre global de l'opération pour la Ville.

Les actions soutenues et engagées en phase Incubation, qui ont permis de passer à la phase réalisation un an après la phase d'incubation, ont consisté à :

- Renforcer et mieux outiller le pilotage du projet par la Ville ;
- Garantir la réussite du lancement du recrutement des premiers porteurs de projets ;
- Associer les habitants et les professionnels de la Ville au projet Bamba ;
- Accompagner les porteurs de projet en phase de lancement ;
- Lancer des études de mesures de la réplicabilité à l'échelle métropolitaine.

Les actions à poursuivre et à développer en phase réalisation sont tant techniques, que sociales et scientifiques.
Elles répondent aux objectifs suivants :

- Le recrutement des porteurs de projets
  - renforcement de la communication,
  - mise en œuvre d'évènements.
- La co-conception des projets et le découpage sur mesure des lots à bâtir
  - temps de coaching avant attribution des lots,
  - travaux de viabilisation et de finition à la carte.
- L'accompagnement des porteurs de projets
  - coaching post attribution,
  - coordination des chantiers simultanés.
- Les bonus écologiques et paysagers à la carte et au lot
  - compléments de travaux de viabilisation des lots,
  - travaux de bonus (plantations, clôtures, …).
- Un chantier propre, habité et partagé
  - assurer la sécurité en secteur sensible et occuper les interstices dans l'attente des constructions,
  - gérer les déchets de chantiers collectivement,
  - activer un réseau de voisinage.
- L'évaluation et la diffusion du modèle Bamba
  - stabilisation juridique du processus,
  - bilan scientifique.
- La prise en charge des dépenses,
  - de personnel (un agent/chef de projet pendant 4 ans),
  - de frais généraux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer la convention de réalisation du programme « démonstrateur de la ville durable » pour le projet Bamba jointe en annexe dématérialisée

TOTAL VOTANTS :	55	=	45 Conseillers Présents	+	10 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	49	=	Pour : 49	+	Contre : 0		
Abstention :	6						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI